

Assemblée Nationale / Une Stratégie de victimisation mal ficelée

JEAN KISSI ET LE CAR LANCENT DES « INTERPELLATIONS DES MINISTRES » EN VIOLATION DU REGLEMENT INTERIEUR **P2**



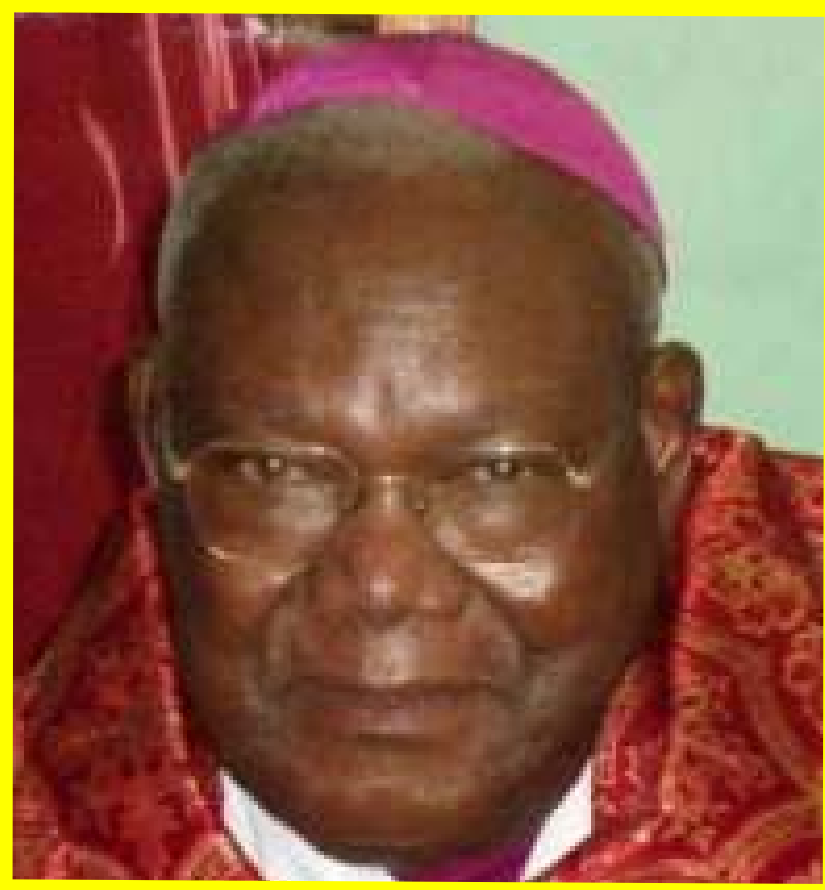
TOGOREVEIL



TR 147 du 09 Mai 2014

Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

Le pari d'une actualité qui réveille



P3

Dernier hommage à Robert Casimir DOSSEH-ANYRON aujourd'hui

FAURE GNASSINGBE ET LE TOGO HONORENT LEUR ARCHEVEQUE

La fête du 1er mai 2014 à CECO Group

UNE CELEBRATION EN 3 ACTES **P5**

Constantin AMOUZOU, un PDG « Bâtisseur » au « discours de gagnant »



Projet d'appui au secteur de la finance inclusive **P3**

LA BOAD ACCORDE UN PRET DE 5 MILLIARDS AU FNFI

Nouveau Défi de l'Agriculture togolaise **P2**

FAIRE DU TOGO UNE FORCE D'EXPORTATION A PARTIR DE 2014 DIXIT LE MINISTRE AGADAZI

Fête des Travailleurs à la DOSI

INGRID AWADE OPTÉ POUR UN 1er MAI TOTALEMENT « INFORMEL » **P4**



Assemblée Nationale / Une Stratégie de victimisation mal ficelée

JEAN KISSI ET LE CAR LANCENT DES « INTERPELLATIONS DES MINISTRES » EN VIOLATION DU REGLEMENT INTERIEUR



Depuis le mardi 29 dernier, le CAR s'est débarrassée des autres partis de la Coalition Arc En Ciel pour pondre un communiqué dans lequel, le parti des déshérités, en pleine célébration de ces 23 Ans d'existence, s'indigne du fait que le Président de l'Assemblée nationale togolaise, l'honorable Dama DRAMANI, déclare ne pas avoir envoyé leurs différentes interpellations au gouvernement parce qu'elle n'ont pas respecté les formes requises.

Le CAR dit condamner avec force cette tentative du groupe parlementaire UNIR de museler les députés de l'opposition et de les empêcher de jouer leur rôle de contrôle de l'action gouvernementale.

Selon le communiqué du CAR, « toutes les interpellations faites à l'endroit des membres du gouvernement par les députés de l'opposition, en particulier le CAR, ne sont jamais suivi d'effet ». Pour appuyer ses prétentions, le parti dirigé par APEVON Dodji indique qu'il y a près de six mois, au temps fort de la crise du secteur de la santé et des menaces de grèves du SYNPHOT, le député Jean KISSI a déposé le 6 décembre 2013, une interpellation sur la table du Président de l'Assemblée nationale à l'endroit du Ministre de la Santé. Une autre série de « cinq interpellations sur les questions brûlantes de l'actualité » ont été lancées le 17 avril dernier par le même député du CAR, suivie de deux autres (le 25 avril 2014) toujours à l'endroit des membres du gouvernement.

Pour comprendre cette mésentente entre le Président de l'hémicycle et le député Jean KISSI qui n'arrête pas de faire pleuvoir des interpellations sur la table du premier, la rédaction de votre journal est allé à l'information pour découvrir, comme vous le constaterez, que la procédure pour une interpellation, conformément au

règlement intérieur de l'Assemblée nationale n'ont pas été respectées. De la part de grands juristes comme ceux qui animent la CAR, cette inobservation criarde des règles en matière d'interpellation est assez surprenante.

Le CAR a-t-il réuni le minimum de 15 signatures requises pour une interpellation ?

Si nous ne voulons pas trop tôt donner raison au Président de l'Assemblée nationale qui brandit le non respect des formes et procédures, nous sommes bien obligés de citer le règlement intérieur de l'Assemblée Nationale togolaise pour mieux situer l'opinion. Les dispositions pertinentes des articles 116 et suivants de ce règlement sont claires sur les modalités de contrôle parlementaire.

Et c'est beaucoup plus sur les interpellations que le CAR et son député le plus actif déçoivent par leur obstination à ne pas la procédure pour interpellation le gouvernement ou un de ses membres conformément à l'article 96 de la Constitution qui donne cette prérogative à l'Assemblée nationale.

L'article 125 du Chapitre III du Titre III relatif au Contrôle Parlementaire, stipule en effet : « 1. Conformément aux dispositions de l'article 96 de la Constitution, l'Assemblée nationale peut interpellier tout membre du gouvernement dans l'exercice de ses fonctions gouvernementales.

2. Toute question écrite ou orale à laquelle il n'a pas été répondu dans le délai d'un mois peut faire l'objet d'une interpellation.

3. Les demandes d'interpellation dûment motivées et signées par quinze (15) députés au moins sont déposées au bureau de l'Assemblée nationale en séance plénière. A partir du dépôt aucune signature ne peut être retirée.

4. Les demandes sont examinées par la

Conférence des Présidents selon la procédure des questions urgentes, pour leur inscription à l'ordre du jour.

5. La décision d'interpellation est prise à la majorité simple des députés présents

6. Le Président de l'Assemblée nationale transmet l'interpellation au gouvernement dans les huit jours.

7. Dans un délai de trente jours, le membre du Gouvernement interpellé répond

En la circonstance, l'Assemblée nationale peut prendre une résolution à soumettre à l'appréciation du Gouvernement »

Telle que détaillée, la procédure est claire, mais assez complexe dans la situation du CAR et de la Coalition Arc En Ciel, qui ne dispose que de 6 sièges au Parlement. Il leur faudra pour enclencher une procédure d'interpellation, beaucoup plus que la hargne d'un député, fût-il Jean KISSI. Le CAR a besoin du CST ou du parti UNIR pour rassembler les quinze signatures pouvant déclencher un tel processus.

Jean KISSI, autrement plus percutant sur les Questions Orales et les Questions écrites

L'autre forme de contrôle de l'action gouvernementale, la plus accessible au CAR, eu égard à la configuration actuelle du Parlement, aurait été la procédure des Questions Orales avec ou sans débat et des Questions Ecrites, voire même les Questions d'Actualité.

Il s'agit dans ces trois cas de procédures plus simple, qu'un seul député peut enclencher, mais là aussi il y a certaines dispositions, quoique légères, qu'il faut prendre. Elles sont prévues par les articles 118 à 124 du Règlement intérieur de l'Assemblée Nationale.

Ces questions sont généralement posées par un député au gouvernement soit sur sa politique générale, soit sur des dossiers ou affaires relevant d'un département ministériel donné, elles doivent être sommairement rédigées et se limiter aux éléments strictement indispensables à leur compréhension. Tout député qui souhaite les poser remet son texte au Président de l'Assemblée qui le transmet au gouvernement.

Les griefs du CAR, finalement une simple stratégie de victimisation ?

A la lumière des clarifications apportées par le Règlement intérieur sur la question, il est évident que sans le soutien du CST, il est tout à fait impossible au CAR d'interpellier les membres du gouvernement, au sens strict du terme. Les plaintes de Jean KISSI dans les émissions, plaintes soutenues par le communiqué du CAR en date du 29 Avril, loin d'être de véritables griefs portés à l'encontre du Président de l'Assemblée Nationale et du groupe parlementaire majoritaire à l'Assemblée Nationale (UNIR), se révèlent beaucoup plus auprès de l'observateur avisé comme une stratégie de victimisation d'un parti ou d'une coalition incapables d'enclencher une procédure de contrôle de l'Action Gouvernementale d'envergure. Au demeurant pour des députés dont le rôle premier est de faire les lois, la violation du règlement intérieur au nom des objectifs politiques aussi légitimes qu'ils soient, reste le pas à ne pas franchir. Tenter de le faire est une remise en cause des fondements de la démocratie que l'on souhaite totalement renforcée dans notre pays.

Nouveau Défi de l'Agriculture togolaise
FAIRE DU TOGO UNE FORCE D'EXPORTATION A PARTIR DE 2014 DIXIT LE MINISTRE AGADAZI

Le ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Élevage, Colonel Ouro-Koura Agadazi, a animé une conférence de presse à son cabinet le mardi 06 mai 2014. Les échanges avec les journalistes ont porté sur les activités comptant pour la campagne agricole 2014-2015.

D'entrée le ministre a expliqué son auditoire que grâce au PNISA (Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire) et ses composantes, cette audacieuse politique agricole mise en branle par le Chef de l'Etat, l'agriculture togolaise a connu ces dernières années des résultats spectaculaires marqués par des excédents céréaliers et une amélioration notable des conditions de vie des producteurs. « Mais le Chef de l'Etat veut aller plus loin et faire du Togo une véritable force d'exportation agricole, comme il l'a indiqué dans son message à la nation du 26 avril dernier » a précisé le ministre qui a vite fait d'enchaîner avec la nouvelle vision imprimée au secteur par le Président Faure Gnassingbé qui exige du ministère de l'agriculture de l'élevage et de la pêche un recadrage de ses activités en vue des résultats beaucoup plus satisfaisants à partir de cette année 2014. « Dans le discours du Chef de l'Etat, le cap est donné. Il est question de mettre en place au niveau des régions des industries agro-alimentaires avec des petites et moyennes entreprises rurales. Le cap est donné mais c'est tout une démarche que le ministère doit amorcer pour atteindre les grands objectifs que le Chef de l'Etat a bien voulu fixer dans son discours » précise le Colonel Agadazi.

Les Grandes Actions pour la Campagne agricole 2014-2015

Cette année 2014 sera marquée par un renforcement dans la politique de sécurisation foncière, de l'appui-conseil, la maîtrise de l'eau, de l'encadrement des producteurs, de la distribution des intrants, de la mécanisation et de la distribution de semences améliorées.

Sur la sécurisation foncière et en vue d'un meilleur accès à la terre, il est mis à la disposition des producteurs agricoles depuis quelques années, des Zones d'Aménagement Agricoles Planifiées (ZAAP) qui sont des terres exploitables. Il y en a déjà une dizaine sur toute le territoire national et ce nombre devra s'augmenter, selon le ministre Agadazi.

Le ministère a annoncé la commande et le début de réception de 45.000 tonnes d'engrais dont 30.000 tonnes de NPK et 15.000 tonnes d'urée. « Les 30.000 tonnes de NPK font l'objet de mécanisme de distribution auquel, cette année, nous avons adossé un plan d'engagement de véhicules. Donc la CAGIA a, à sa disposition 543 véhicules pour éclater ces 30.000 tonnes sur l'ensemble du territoire national. Le ministère compte couvrir tout le territoire national d'ici à début juin. » Quant à l'urée, sa distribution sur le territoire est prévue d'ici à la fin du mois de juin.

Les paysans bénéficieront de 1400 tonnes de semences améliorées au cours de cette nouvelle campagne agricole. Quelques 428 encadreurs agricoles sont déjà déployés dans les différentes régions à travers le territoire. « Il est question pour eux qu'à la fin de la campagne, ils puissent nous situer sur les résultats qu'ils ont engrangés... Il faut qu'on passe de 1,5 tonne à l'hectare à 2 t pour la filière maïs et 3 tonnes pour la filière riz » ajoute le ministre.

Une soixantaine de tracteurs dont 28 sont déjà engagés dans les régions maritimes et des plateaux amorcent déjà le volet mécanisation qui a besoin du soutien du secteur privé même si d'autres tracteurs sont en route.

Il est prévu l'aménagement de 700 hectares de terre dans le cadre du PADDAT (Projet d'Appui au Développement Agricole du Togo) pour mieux maîtriser l'eau. Concernant la commercialisation, le ministre Agadazi a annoncé que l'ANSAT, a fixé des prix plancher pour les céréales notamment le maïs dont le sac coûte actuellement entre 12.000 et 16.000F. « Nous avons fait en sorte de soutenir les prix à la production. Si vous circulez sur l'ensemble du territoire, vous n'allez plus voir un sac de maïs à 4.000F... Le gouvernement a beaucoup fait pour accompagner les paysans et il est de leur devoir de prendre leur place dans les circuits de commercialisation a rassuré le ministre.

Enfin pour les filières de rente, la filière animale et la filière café-cacao, plusieurs actions permettent d'affirmer qu'elles demeurent également dans les préoccupations gouvernementales pour un meilleur rendement.

Dans les divers le ministre Agadazi a eu l'occasion d'éclairer, suite à des questions, la latrine des uns et des autres sur des affaires de détournement qui ont conduit certains des cadres de ce ministère devant les tribunaux.

Germain POULI

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site : www.togoreveil.info

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Didier ASSOGBA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ

Aïssata TOURE

SECRÉTARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIALE Raphaël

CARICATURE

DODZI

DISTRIBUTION ET ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : togoreveil@togoreveil.info

TIRAGE

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

La Colombe

Germain POULI

Dernier hommage à Robert Casimir DOSSEH-ANYRON aujourd'hui FAURE GNASSINGBE ET LE TOGO HONORENT LEUR ARCHEVEQUE



Le Togo a perdu le premier archevêque de Lomé, Mgr DOSSEH-ANYRON, le 15 avril dernier à Hirson en France. Décédé à l'âge de 89 ans, le cercueil contenant sa dépouille est arrivé à Lomé il y a deux jours. Hier, un hommage national a été rendu ce grand homme de l'Eglise à la place des fêtes de la Présidence de la République. Plusieurs personnalités dont les membres du gouvernement, les députés à l'Assemblée Nationale, les représentants du corps diplomatique, les chefs traditionnels et les religieux ont assisté à cette cérémonie présidée par le Chef de l'Etat Faure Essozimna GNASSINGBE qui l'a d'ailleurs élevé à titre posthume à la dignité de Grand-Croix de l'Ordre National de Mérite. Le siège était représenté par Mgr Brian Udaigwe, Nonce apostolique auprès du Bénin et le Togo.

Au Nom du Chef de l'Etat et du Gouvernement, le Premier Ministre Arthème Selegodji Ahoomey-Zunu est revenu sur les qualités de l'illustre disparu. Pour lui, l'archevêque émérite, est un homme à la « destinée exceptionnelle » que la grande famille de l'Eglise, tous les croyants et toute la nation togolaise viennent de perdre. Abordant dans le même sens que le Premier Ministre, le contre-amiral Fogan Adégnon, président de la délégation

spéciale de la ville de Lomé, a soutenu que l'histoire de l'illustre disparu est intimement liée à celle du Togo. Il a alors présenté les condoléances des populations de Lomé à la famille éplorée.

Pour marquer la profondeur de la tristesse que traverse le pays et honorer l'homme, un deuil national de 3 jours qui prend fin aujourd'hui a été décrété. Une veillée de prières et de chants a eu lieu hier à l'Eglise Saint-Augustin d'Amoutivé où une Chapelle ardente a été dressée en mémoire de celui qui fut nommé le premier archevêque du Togo le 10 juin 1962 par le Pape Jean XXIII, désormais « Saint Patron Secondaire du Togo ». La messe de son enterrement se tient aujourd'hui dans la même église.

Voici la Biographie de Mgr Robert Casimir DOSSEH-ANYRON

Né à Vogan le 13 octobre 1925, de parents chrétiens, Robert-Casimir Dosseh-Anyron effectue des études primaires à Lomé et secondaires à Togoville d'abord, puis au petit séminaire de Ouidah, études sanctionnées par l'obtention du baccalauréat. Dans une note biographique, l'Archidiocèse de Lomé précise qu'après la philosophie scolastique, Mgr Joseph Strebler alors archevêque de Lomé, l'envoie à Rome en automne 1948. Le 21 décembre 1951, il y est ordonné prêtre et

l'année suivante, il obtient une licence en théologie. Les trois années suivantes, il prépare une thèse de doctorat sur 'L'Eucharistie dans les œuvres de Bossuet'. Il la soutient brillamment le 12 janvier 1955 avec la mention summa cum laude (excellence).

A son retour à Lomé, il est nommé vicaire à la paroisse St. Jean Apôtre de Tsévié.

En 1960, Mgr Strebler l'appelle à Lomé comme directeur de l'Enseignement catholique et, quelques mois plus tard, il devient vicaire général de l'archidiocèse de Lomé.

Le 4 avril 1962, le Saint-Siège publie la nomination de quatre nouveaux archevêques africains élu le 10 mars 1962, parmi lesquels l'abbé Robert-Casimir Dosseh-Anyron, alors vicaire général de l'archidiocèse de Lomé. Dans tout le pays, c'est une explosion de joie. Le premier président de la République togolaise, Sylvanus Olympio, est l'un des premiers à lui adresser un message de félicitations. Le sacre de Mgr Dosseh a lieu le 10 juin 1962, paroisse St Augustin d'Amoutivé, des mains du Cardinal Julius Döpfner, archevêque de Munich, consécrateur principal, et de Nosseigneurs Joseph Strebler et Bernardin Gantin, co-consécrateurs. Il devient ainsi le premier archevêque togolais.

Le lendemain, il est intronisé à la cathédrale Sacré-Cœur de Lomé par Mgr Maury, délégué apostolique. Mgr Robert-Casimir Dosseh-Anyron a vaillamment servi l'Eglise et la Nation : de nombreuses réalisations ecclésiales, sociales et culturelles sont à mettre à son actif.

Après 30 ans de service épiscopal à la tête de l'Eglise-famille de Dieu à Lomé, Mgr Dosseh-Anyron devient archevêque émérite de Lomé en 1992.

La Rédaction

Projet d'appui au secteur de la finance inclusive LA BOAD ACCORDE UN PRET DE 5 MILLIARDS AU FNFI



Dans le cadre de la mise en œuvre de l'« Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF) », premier produit du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI), la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) a signé hier un accord de prêt avec le Togo. La convention de financement a été signée entre le Président de la BOAD, Christian ADOVELANDE et le ministre togolais de l'Economie et des Finances, Adji Oteth AYASSOR. La ministre Victoire TOMEGA-DOGBE du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, et le ministre Ninsao GNOFAM des Travaux Publics ainsi que le

Directeur par intérim du FNFI, M. Prosper HOUEYOU ont pris part à cette cérémonie.

Par cette convention, la BOAD accorde un prêt de 5 milliards de Francs CFA au FNFI pour lui permettre de bien réussir son produit APSEF au profit des couches pauvres.

Après l'Etat togolais qui a prévu une dotation de 2 milliards de Francs CFA au FNFI, la BOAD devient le premier partenaire qui accompagne le Togo dans sa croisade contre l'exclusion financière. « A travers ce projet, la BOAD marque son engagement aux côtés du Gouvernement togolais dans sa lutte contre la pauvreté. », a affirmé M. Christian ADOVELANDE, Président de la BOAD. « Ce nouveau financement va aider l'Etat à accompagner le premier produit du Fonds National de la Finance Inclusive qui est de faciliter l'Accès des Pauvres aux Services Financiers. », a laissé entendre la ministre Victoire DOGBE.

Le produit APSEF compte toucher 300.000 personnes par le biais des Prestataires de Services Financiers. Conscient donc du défi à relever, le ministre AYASSOR a rassuré la BOAD que ce prêt de 5 milliards sera utilisé rationnellement. Ce nouveau financement de la BOAD vient alors porter les interventions de cette banque dans le domaine du développement rural et des projets sociaux à 55 milliards 257 millions. Le FNFI ambitionne mobiliser d'autres partenaires techniques et financiers qui ont déjà adhéré à cet instrument au service de la population comme la BAD, la BIDC, la Banque Mondiale et le Système des Nations Unies.

L K

Projet « Blue Solution » du groupe Bolloré LA « BLUE ZONE » DE CACAVELI INAUGUREE



Le lancement du produit « Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF) » la veille de la fête de l'indépendance a été couplé avec l'inauguration de la « Blue Zone » de Cacaveli. Ce concept s'inscrit dans le cadre du projet « Blue Solution » piloté par le Groupe Bolloré, leader de la logistique intégrée en Afrique, qui ambitionne fournir de l'électricité partout et à moindre coût. Le projet de rénovation et d'embellissement de la gare de Lomé qui sera reliée par les rails à Cotonou et à l'aéroport jusqu'à Blitta en direction de Ouagadougou est une préoccupation du Président Faure. La boucle ferroviaire Lomé-Cotonou-Niamey-Ouagadougou-Abidjan va alors développer les relations sociales et faciliter les échanges économiques entre tous ces pays. Le Groupe Bolloré Africa Logistics qui accompagnera ces Etats pour les aider à relancer leur exploitation du rail apporte d'ores et déjà son savoir-faire à travers les énergies nouvelles au Togo. Il met à la disposition du pays son projet « Blue Solution ». Ce projet utilise une technologie de pointe qui part de la fabrication de la batterie Lithium Métal Polymère (LMP) qui a trois atouts spécifiques, une grande capacité d'accumulation d'énergie, une grande autonomie et une haute sécurité. « La combinaison de ses trois atouts permet à l'Afrique en général et au Togo en particulier d'avoir un nouveau regard dans leur quête de mise en place d'infrastructures assurant l'épanouissement effectif des populations. », a expliqué M. Dammipi NOUPKOU, Ministre des

Mines et de l'Energie. Cette batterie permet plus précisément de stocker l'électricité apportée par le soleil chaque jour et de la restituer la nuit.

Avec cette énergie, et après l'inauguration du premier « Blue Zone » à Cacaveli, le groupe Bolloré pourrait implanter d'autres « Blue zone », qui sont des cadres d'épanouissement de la jeunesse dans plusieurs localités le long des voies ferrées à construire. Ces zones offrent la réalisation de plusieurs infrastructures dont des salles de spectacles, des dispensaires, la projection des cours sur écran, des salles internet, etc. Pour M. Vincent BOLLORE, PDG du groupe Bolloré, la « Blue Zone » de Cacaveli est une première mondiale technologique. Il a invité alors la population de Cacaveli à faire de cette zone, un lieu où règnent la paix et la convivialité. « Il faut que cette zone, vous la transformiez en un endroit de paix, de développement, de convivialité. Et à partir de cette zone, et de ce que vous en aurez fait, peut-être on pourra en faire pleins d'autres », a-t-il précisé.

Le concept de « Blue Zone » est une version plus moderne et plus écologique du programme des plateformes multifonctionnelles qu'installe le gouvernement à travers le Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes depuis 2011 dans les localités enclavées. Il faut rappeler aussi que le Groupe Bolloré est le concessionnaire du projet de construction du 3e quai au port autonome de Lomé.

Hubert LENOIR

Fonds National de la Finance Inclusive LES IMF REÇOIVENT UN APPUI INSTITUTIONNEL LOGISTIQUE EVALUE A 245 MILLIONS DE FRANCS CFA



Par une cérémonie présidée par Mme Victoire Toméga Dogbé, Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes au siège du FNFI, les 18 Institutions de Microfinance partenaires du FNFI ont reçu officiellement un appui institutionnel logistique hier à Lomé. Composé de 65 ordinateurs portables, de 4 véhicules 4x4 et de 63 motos estimés à près de 245 millions de francs CFA, cet appui va permettre aux IMF de mener convenablement leur mission d'octroi de microcrédits APSEF. Bien avant cette cérémonie, les IMF avaient reçu des mains du Chef de l'Etat, Faure Essozima GNASSINGBE, les conventions de partenariat la veille de la fête de l'indépendance, le 26 avril dernier.

Pour la ministre Dogbé, on ne peut pas prétendre faire du crédit aux plus pauvres sans créer les conditions qui permettent aux IMF d'aller vers les

bénéficiaires de ce crédit que ce soit pour les sensibiliser à la gestion ou pour des opérations de recouvrement. « Le concept de finance inclusive exige de l'institution de microfinance d'offrir des services financiers à tous, y compris les Togolais pauvres qui sont dans des hameaux reculés. Or, l'une des raisons pour lesquelles les Institutions de Microfinance ont été jusqu'ici réticentes à aller vers ces milieux est qu'elles jugent ces opérations risquées et coûteuses. C'est donc pour encourager les IMF à aller vers ces zones que l'appui comme celui-ci, qui est d'ailleurs un besoin exprimé par les IMF elles-mêmes, s'avère important », a expliqué Mme Victoire Dogbé.

Il faut rappeler que l'objectif du produit APSEF est de régler la question de l'exclusion financière en assurant l'accès des services financiers de base pérennes et viables qu'il s'agisse de petite épargne, de microcrédit ou micro-assurance aux populations vulnérables pour leurs activités génératrices de revenus. Pour se faire, le crédit APSEF d'un montant maximum de 30.000 F CFA par personne, à un taux d'intérêt unique et uniforme de 5% sur toute l'étendue du territoire profite aux groupes solidaires sans caution matérielle ou financière. Seule la caution solidaire des membres du groupe composé de 4 à 6 personnes est exigée. Il faut ajouter aussi qu'une partie des intérêts est reversée aux bénéficiaires sous forme d'épargne « stratégique » de 3% quand le remboursement du crédit se termine sans retard.

Londou KAWANA

Projet d'Appui au Développement du Secteur Privé PRES DE 1 000 ACTEURS DU SECTEUR INFORMEL FORMES EN GESTION ET EN ENTREPRENARIAT



Du 4 au 29 avril dernier, le Projet d'Appui au Développement du Secteur Privé (PADSP) a formé près de 1000 acteurs du secteur informel en techniques de gestion et en entrepreneuriat. Organisé en partenariat avec la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI), la Banque Mondiale, des associations et institutions de micro finance, ce programme de formation qui a duré 4 semaines a permis aux participants d'avoir des outils nécessaires pour booster leurs activités afin de sortir de la précarité et de l'informel.

Cette formation a été initiée pour aider les entreprises du secteur informel à être moins vulnérables. « Le but de la formation était d'abord de leur (au participants NDLP) donner

des notions de base de gestion de fiscalités et de leurs faire prendre conscience qu'ils sont avant tout des Opérateurs Economiques qui contribuent à l'économie nationale comme tout agent économique, peu importe le niveau de capital social. », a expliqué Mme Ingrid AWADE, Directrice Générale de la DOSI. Dans cette optique, les participants composés précisément de patrons d'ateliers, de gérants, de dirigeants et des propriétaires de Micro et Petites Entreprises ont appris grâce à la formation Managériale à mieux gérer et suivre les activités de leurs entreprises. La formation entrepreneuriale leur a permis également de pouvoir développer un plan d'action et savoir comment chercher de nouvelles opportunités

qu'offre le marché.

A entendre les bénéficiaires, ils sont sortis de l'ignorance grâce à cette formation et peuvent désormais bien gérer leurs entreprises afin de participer au développement du pays. Pour M. AMEGUIN Yves, Coordonnateur du PADSP, cette formation de 4 semaines s'est terminée avec une note de satisfaction. « Les témoignages que nous venons de recevoir sont très encourageants compte tenu d'une part, du taux de participation qu'on a enregistré... et en suite pour les témoignages qu'ils ont faits par rapport à leurs expériences personnelles, à leur vécu en formation mais également les engagements qu'ils prennent au-delà des formations. Donc pour nous c'est vraiment très encourageant et nous pensons que l'objectif est largement atteint », a-t-il dit.

Après cette formation, les participants seront suivis pendant 4 mois par les consultants pour les aider à maximiser les effets de la formation et réduire les obstacles à l'amélioration de la gestion et au développement de leur entreprise. Un Centre de Gestion Agréé sera également opérationnel à partir du 5 mai prochain au CCIT pour accompagner davantage les opérateurs économiques du secteur informel.

Londou KAWANA

Fête des Travailleurs à la DOSI INGRID AWADE OPTÉ POUR UN 1^{er} MAI TOTALEMENT «INFORMEL»



Le nouveau siège de la Direction à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI) sis à la résidence du Benin, a accueilli le jeudi 1er Mai dernier, plusieurs invités pour la célébration de la Fête des Travailleurs. Dans un environnement professionnel et syndical peu propice aux grandes célébrations en pompe comme par le passé, Mme Ingrid AWADE, la nouvelle Directrice Générale chargée de l'organisation d'un secteur longtemps laissé pour compte, a fait dans la sobriété, mais tout de même avec beaucoup d'originalité avec une forte implication de l'informel.

Pour l'occasion, les mets et les boissons qui ont servi à régaler le personnel et les invités, étaient en majorité des produits locaux, fruits du labeur d'une catégorie de créateurs de richesse encore mal organisé. Mieux la plupart des invités qui ont partagé ces moments inoubliables avec le personnel de la DOSI, étaient des ouvriers, des artisans, bref les acteurs du secteur informel. Parmi les artistes associés à cette célébration très « informelle », figure des noms comme celui du mal voyant Dieudonné WILA. La ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur privé, Mme LEGZIM BALOUKI a fait une visite surprise à la DOSI pour partager quelques mets du pays avec les autres invités. Les membres du personnel très jeune de la DOSI n'ont pas manqué d'exprimer la joie et le privilège qui sont les leurs du fait d'être les premiers collaborateurs immédiats d'une Directrice Générale qu'ils savent résolument engagée dans l'atteinte des objectifs fixés par les plus hautes autorités du pays à la DOSI. Revenant sur le parcours professionnel exceptionnel de leur nouvelle patronne, ils n'ont pas manqué de s'attarder sur toutes les récentes marques internationales et nationales de reconnaissance qui ont salué la carrure et le savoir-faire de Mme Ingrid Awadé. Après sa nomination, cette année, dans la liste très restreinte des jeunes personnalités qui feront l'Afrique de demain selon le célèbre magazine Forbes Afrique, la DG de la DOSI a été élevée lors du 27 avril 2014, à la dignité de Commandeur de l'Ordre du Mono. Une série de reconnaissances, qui selon les déclarations du porte parole du personnel, viennent galvaniser la jeune troupe de la DOSI pour mieux affronter les défis de taille auxquels ils sont appelés à faire face.

Patrick NIMA

Cérémonie d'installation officielle du nouveau bureau du CONAPP UN NOUVEAU DEPART POUR LES PATRONS DE LA PRESSE TOGOLAISE

Eus le 18 avril 2014 au cours de l'Assemblée Générale du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP), les membres du tout nouveau bureau dirigé par M. Jean-Paul AGBOH AHOUELETE, Directeur de Publication du bimensuel Focus Infos, ont officiellement pris fonction le mardi 29 Avril 2014 à l'issue d'une cérémonie solennelle d'installation officielle qui s'est déroulée à l'Hôtel Ibis de Lomé en présence de plusieurs autorités administratives, de responsables de partis politiques, des représentants des partenaires au développement de notre pays et de nombreux journalistes venus des cinq régions du Togo.

Dans son allocution, le Président élu a remercié tous les confrères et les partenaires de la presse togolaise pour leur soutien toujours indéfectible au quatrième pouvoir de notre pays et les a conviés à toujours réitérer ce soutien pour que la presse puisse se professionnaliser afin de mieux servir l'information et la bonne au public.

Parlant des activités à mener pour les 2 ans que va durer leur mandat, M. Jean-Paul AGBOH AHOUELETE a exprimé son désir de revoir toute la corporation unie afin de mieux relever les défis énormes qui attendent la presse togolaise dans sa marche vers la professionnalisation. Il a également parlé des ambitions de son bureau d'organiser des formations diplômantes ou non, continues ou ponctuelles pour que chaque acteur du monde de la communication soit mieux outillé pour accomplir avec plus d'éthique et de déontologie leur profession. Une place importante sera également réservée aux médias de l'intérieur du pays qui sont plus imprégnés des réalités des populations de par leur



situation géographique et leur grand nombre.

« Nous allons d'abord œuvrer pour unifier tous les journalistes et pour une vraie indépendance de la presse mais il ne faut pas se leurrer seules l'union et la cohésion ne suffiront pour relever les défis qui nous attendent. Nous allons aussi travailler avec les médias de l'intérieur qui sont plus nombreux et plus proches des populations donc connaissent mieux les besoins du public. » a déclaré M. Jean-Paul AGBOH AHOUELETE.

A la fin de la cérémonie, le nouveau bureau a eu une rencontre d'échanges avec une trentaine de patrons des radios de l'intérieur du pays. Il a été décidé l'implantation dans les prochaines semaines des points focaux du CONAPP dans toutes les cinq régions du pays afin de mieux coordonner l'implication et la participation des médias de l'intérieur du Togo aux activités de l'organisation faîtière du patronat de la presse togolaise.

Un départ en trombe avec de nombreuses innovations et des ambitions clairement affichées qui séduisent et rassurent. Plusieurs défis restent à relever et la nouvelle équipe

semble partir du bon pied.

Arafat AFUANE (Stagiaire)

Liste des membres du nouveau bureau exécutif du CONAPP

- Président : Jean-Paul AGBOH AHOUELETE (Focus Infos)
- 1^{er} Vice-président chargé de la presse écrite : Michel TOHAMDJIA (Waraa les vainqueurs)
- 2^{ème} Vice-président chargé des télévisions : Arnel JOHNSON (LCF/ QITYFM)
- 3^{ème} Vice-président chargé des radios : Martin N'BATOU (Radio ZEPHYR)
- Secrétaire Général : Fabrice PETCHEZI (Le Libéral)
- Secrétaire Générale Adjointe : Ambroisine MEMEDE (Savoirnews)
- Trésorier Général : Hugues Eric JOHNSON (Union pour la Patrie)
- Trésorier Général Adjoint : Robert Komla DUMAHASHI (La Lanterne)
- Conseillers : Paphaël TOMEGA (Nouvelle Expression) et Eugène BAMAZE (Radio Carré Jeune)
- Commissaires aux comptes : Germain POULI (TOGO REVEL) & Emmanuel Vivien TOMI (Plume Libre)



COMMUNIQUE DU CONSEIL NATIONAL DES PATRONS DE PRESSE (CONAPP)

Dans sa parution du 06 mai 2014, l'hebdomadaire ACTU EXPRESS a allégué une tentative de chantage et d'extorsion de fonds au moyen de l'utilisation du nom de son Directeur de Publication Isidore AKOLLOR, et dont se serait rendu coupable le confrère Robert DUMASHI, Directeur de Publication de l'hebdomadaire La Lanterne, au préjudice d'une haut fonctionnaire de l'Etat.

Le Conseil National des Patrons de Presse, dès qu'il a eu connaissance de cette information et après en avoir obtenu confirmation auprès de monsieur AKOLLOR, a écouté Robert DUMASHI le 07 mai.

Quoique les faits incriminés soient intervenus avant son élection et en attendant qu'une issue leur soit trouvée, le Conseil National des Patrons de Presse a décidé de suspendre provisoirement les activités de monsieur DUMASHI en qualité de trésorier adjoint au sein du Bureau Exécutif de l'organisation.

Le Conseil National des Patrons de Presse réaffirme son attachement aux valeurs de probité morale et intellectuelle qui doivent gouverner notre corporation.

Au lendemain de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, le Conseil National des Patrons de Presse saisit une fois encore l'occasion pour en appeler au sens de responsabilité de tous les confrères dans l'exercice quotidien de notre profession.

Fait à Lomé, le 07 Mai 2014
Le Président

Jean Paul AGBOH AHOUELETE

La fête du 1er mai 2014 à CECO Group

UNE CELEBRATION EN 3 ACTES

Constantin AMOUZOU, un PDG « Bâtisseur » au « discours de gagnant »



ses collègues, a d'abord témoigné la satisfaction du personnel des progrès accomplis depuis le 1er mai 2013. Entre autre, l'augmentation des salaires, les promotions, le renforcement des capacités des employés par les formations, la mise à disposition des kits de sécurité, le renforcement du parc auto et plusieurs autres actions sociales. Ne dérogeant pas à la tradition des doléances, le personnel de CECO a sollicité pour l'édition 2014 du 1er mai le retour aux prêts bancaires, la prévision des logements sur les chantiers, l'organisation des recyclages pour le service maintenance, le renforcement des parcs CECO Agro et CECO Immo et bien entendu l'augmentation des

salaires. Dans sa réponse, le Directeur des Ressources Humaines de CECO Group, M. PITHO a apporté des solutions à toutes les doléances notamment l'ouverture très prochaine des logements sur les chantiers, les possibilités de réouverture des prêts bancaires sur étude des dossiers, la mise à disposition de nouveaux produits de la Coopérative d'épargne et de crédits interne pour satisfaire aux différents besoins et autres. Le DRH a dans sa réponse, été conforté par le PDG qui a annoncé une augmentation de salaire de 5%.

PAUL KATASSOLI, envoyé spécial de TOGOREVEL à Sotouboua



inauguration d'ouvrages et des projets d'avenir

A CECO Group, les 1er mai ont toujours été des occasions pour inaugurer des réalisations au profit du personnel et des populations. Cette année encore, à l'occasion du 1er mai, le PDG de CECO Group a inauguré le Poulailier CECO Agro, visité le nouveau barrage et posé la 1ère pierre de la Cité Esperanza.

Le poulailier inauguré à cette occasion et qui compte à ce jour 4000 poules verra le nombre de volailles passer à 10.000 dans les jours à venir. Quant au barrage, il servira à irriguer les jardins pour la production des produits maraichers. Le projet qui a retenu l'attention et qui a mobilisé élu et autorités du milieu dont l'honorable TCHASSE, c'est la pose de la 1ère pierre de la cité Esperanza. Au total 210 villas de 3 standings différents seront bâties sur 11 hectares aux pieds du mont Foukpa à quelques encablures de la Nationale N1 avec un boulevard dénommé Boulevard CECO. Ces villas seront d'abord destinées aux employés du groupe avec possibilités d'ouverture au public. Pour le député TCHASSE, ce projet va transformer Sotouboua en un Edoardo qui va attirer des Togolais et même des étrangers. Quant à M. Constantin AMOUZOU, il conçoit le projet Esperanza comme « le projet de l'espoir d'un habitat décent dans un environnement sain ». Il a exhorté les employés du groupe à rêver posséder ces villas même si pour beaucoup les coûts qui varient de 11 à 40 millions semblent hors de portée. « Cette résidence se veut le symbole de réussite professionnelle pour tous ceux qui auront accès, qui auront le courage de dire moi aussi j'en ai le droit », a déclaré le PDG.

Les discours d'usage : un mano-à-mano entre MINDISSA Diantom, Délégué du personnel et Sylvain E PITHO, DRH CECO Group

Le 1er mai, c'est aussi l'heure du bilan et des traditionnelles doléances. M. Diantom MINDISSA, Délégué Général du personnel de CECO Group, s'exprimant au nom de

Cette année, la célébration du 1er mai a eu un goût particulier au Groupe CECO. Tous les employés du groupe qui compte 9 filiales depuis le 09 septembre 2013 se sont retrouvés à Sotouboua, siège social de la société pour un programme riche en couleur. Grand concert le 30 avril, messe d'action de grâce à la paroisse Saint François-Xavier de Sotouboua le 1er mai suivie d'une grande caravane jusqu'au siège de CECO Group où le Président Directeur Général, Constantin AMOUZOU a inauguré des ouvrages et posé la première pierre de la Cité Esperanza, les discours d'usage et un grand pique-nique qui a réuni plus de 2500 employés, voici en quelques lignes le programme qui a meublé cette célébration marathonnienne du 1er mai au Groupe CECO.

1er mai 2014 à CECO Group, de grands moments de retrouvailles

La célébration de la fête du 1er mai à CECO Group a pris depuis quelques années, des allures de grands moments de retrouvailles pour ses employés. Ils sont au total 2746, déployés à leur siège social à Sotouboua et celui de Lomé, sur les différents chantiers dont le groupe a la charge sur toute l'étendue du territoire, à s'être donnés rendez-vous à Sotouboua pour partager, autour de leur PDG, le plat de fraternité.

Déjà dans la nuit du 30 avril, les employés du Groupe ont assisté à un concert au cours duquel des artistes

confirmés ont presté en compagnie de quelques jeunes talents. Parmi eux, Poudy CISSE, Oly Big, Cécile MEBA, Godwin, Rakis, Leslie, Kpanaké, pour ne citer que ceux-là. La chorale CECO Symphonie, lancée en septembre dernier a également ébloui les spectateurs par ses prestations, de même que la « Jeunesse Francophone d'Agbalapedogan », invitée spéciale. La journée du 1er mai a démarré par une messe d'action de grâce à la paroisse St François-Xavier de Sotouboua. Au cours de cette messe, l'officiant tirant son homélie des textes de la Genèse, de Paul aux Colossiens et de l'évangile de Mathieu a insisté sur le travail bien fait et la conscience professionnelle. Il a exhorté les employés de CECO Group à ne pas percevoir leur travail comme une corvée et à le faire avec amour. Aux environs de 8 heures, une caravane de plus d'un millier d'employés s'est ébranlée des portes de l'église en direction du siège.

Un autre moment de ferveur populaire et de retrouvailles, c'est le banquet, entre 14 et 18 heures, au cours duquel les employés de CECO Group, leur PDG et les Directeurs Généraux ont partagé des mets variés dans une ambiance conviviale. Ce banquet a fait place au bal populaire qui a mis fin au 1er mai édition 2014 à CECO Group.

Faire d'une pierre deux coups : quand 1er mai rime avec

Constantin AMOUZOU, un PDG « Bâtisseur » au « discours de gagnant »



Beaucoup s'interrogent sur les secrets de la réussite du Groupe CECO. Après 48 heures passées au près des employés et des dirigeants du Groupe nous avons lu dans les discours du PDG, Constantin AMOUZOU, une culture de la gagne, un refus de l'échec qu'il a su transmettre à son équipe. Nous vous proposons ici quelques extraits de ces discours que M. AMOUZOU, pour la plupart, improvise et génère.

« Le projet Esperanza c'est le projet de l'espoir d'un habitat décent dans un environnement sain sur la terre de nos aïeux. L'homme ne vivra pas seulement de pain et de vin, mais il vivra d'un logement décent dans un environnement sain. Nous avons tous droit à cela. L'habitat décent dans un environnement sain c'est le bien de chaque individu qui se lève chaque matin pour aller donner de son temps, de son énergie, de son intelligence, de sa volonté pour produire du travail. Cette résidence se veut le symbole de réussite professionnelle pour tous ceux qui auront accès, qui auront le courage de dire moi aussi j'en ai le droit. Ces villas veulent être le symbole de ce que

veut chacun et chacune des travailleurs togolais. Il faut que vous y croyiez. Si n'y avez jamais rêvé, vous n'y serez jamais. Alors le rêve est devant vous. Donnez tout ce que vous avez dans le ventre et dans la tête pour y arriver. Ça se mérite par le travail...

Le Togo ne va pas se bâtir parce qu'il disposerait d'immenses richesses naturelles. Le Togo va se bâtir uniquement par le labeur de ses fils. Ça veut dire que ce n'est pas sorcier. La pauvreté n'est pas une fatalité. La prospérité n'est pas une question de chance mais une question de choix et vouloir habiter une résidence pareille, c'est l'aboutissement d'un effort continu, quotidien, persévérant. Je crois en vous, c'est pourquoi j'ai initié ce projet. Faites-en un symbole et que votre réussite fasse bouler de neige et que au Togo, sur la terre de nos aïeux qu'on ne dise jamais un logement décent dans un environnement sain c'est un luxe... ». Extrait des propos tenus à la pose de la première pierre de la cité Esperanza.

« Je ne suis pas héritier, je n'ai pas de valise d'argent cachée quelque part. Tout ce que chacun gagne dans cette entreprise, il le gagne, il ne le reçoit pas en charité et il faut qu'il le gagne davantage...

Nous à CECO, nous avons un modèle économique, celui de la promotion socio économique par le travail et la première chose à partager c'est le travail...

Cette année 2013 qui vient de passer, nous avons fait un chiffre d'affaire de 20 milliards et en bonne famille qui veut grandir et progresser, cette année on a une projection de chiffre d'affaire de 40 milliards... ». Extrait des propos tenus lors du bilan moral des activités du groupe CECO.

RENFORCER LES SOINS PALLIATIFS POUR AMELIORER LE SYSTEME DE SANTE



Le Programme National de Lutte contre les Maladies Non Transmissibles (PNLMNT) a organisé à l'attention d'une vingtaine de professionnels de la santé impliqués dans la lutte contre les maladies non transmissibles et les soins palliatifs, une journée de réflexion sur le renforcement des soins palliatifs dans le système de santé au Togo. C'était le mardi 06 mai en présence de Dr Akpédzè NOMENYO, Directrice Générale Adjointe de la Santé, M. Mamadou DRAVE, représentant de l'Organisation Mondiale de la Santé, du Professeur Kouassi BEUGRE, Président de l'Association palliative de Côte d'Ivoire et de Dr Kokou AGOUDAVI, Coordonnateur National du PNLMNT. Selon l'OMS les soins palliatifs sont une approche permettant d'améliorer la qualité de vie des patients et de leur famille lorsqu'ils

sont confrontés aux problèmes inhérents à une maladie potentiellement mortelle. Ce concept est né du fait que la médecine curative se focalise uniquement sur la maladie au détriment du patient et de l'être. « Le soin palliatif est l'ensemble des concepts qui demandent de prendre en compte le patient non seulement sous l'angle de la maladie mais sous l'angle de l'être, c'est-à-dire une prise en compte tant social, psychique, psychologique et spirituelle du patient », a expliqué le Dr AGOUDAVI. Les soins palliatifs viennent donc en appui à la thérapie active en prenant l'option de respecter les choix des patients et de les aider à gérer les problèmes pratiques. « Les soins palliatifs permettent au patient de vivre avec sa maladie et d'améliorer sa qualité de vie. Le professionnel de santé qui est formé en soins palliatifs

est un guerrier pour combattre une maladie », a souligné la DGA de la Santé, Dr NOMENYO. L'objectif de cette rencontre est d'aider à créer le cadre pour que les patients ne désertent plus les centres pendant les nuits pour visiter les tradipraticiens, les groupes de prières, les couvents... « Si le patient est conscient que son prêtre peut venir chez lui facilement prier avec lui, son tradi thérapeute peut venir chez lui, lui donner des conseils et soulager. C'est ce concept là que nous voulons maintenant emmener dans les systèmes de santé », a expliqué le Coordonnateur du PNLMNT avant d'ajouter : « C'est une évidence que si nous demeurons dans l'ancien système de santé, nous allons perdre des vies humaines et il nous faut alors repositionner le système de santé ». Sur 20 millions de personnes ayant besoin de soins palliatifs, on estime qu'environ 80% vivent dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Les maladies concernées par les soins palliatifs sont les maladies chroniques y compris les maladies non transmissibles comme le diabète, l'hypertension avec leurs complications qui sont par exemple l'insuffisance rénale chronique qui nécessite la dialyse, les accidents vasculaires cérébraux qui aujourd'hui créent des drames dans des familles. Il y a également le cancer, les maladies respiratoires chroniques et le VIH Sda.

Paul KATASSOLI

Réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile LE FONDS FRANÇAIS MUSKOKA PRESENTE A LA PRESSE



Le comité technique du Fonds français MUSKOKA a présenté au public et à la presse les objectifs et les activités dudit fonds. C'était au cours d'une conférence de presse organisée le 29 Avril dernier à l'hôtel Eda Oba à Lomé.

A cette conférence de presse étaient présents les représentants des quatre organisations onusiennes partenaires de ce fonds. Il s'agit précisément de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes) avec la collaboration de l'Ambassade de France au Togo et en partenariat avec le Gouvernement togolais notamment le Ministère de la Santé.

A travers ce fonds créé à l'issue du sommet du G8 de Juin 2010 à Muskoka, au Canada, la France s'engage à investir 95 millions d'euros jusqu'en 2015 pour soutenir le travail conjoint de ces 4 agences onusiennes qui collaborent pour l'amélioration des systèmes de santé dans le cadre

du mécanisme pour l'harmonisation de la santé en Afrique.

Présent dans 10 pays d'Afrique subsaharienne et Haïti, la signature d'accord de partenariat entre les autorités togolaises et le comité de pilotage de ce fonds a eu lieu en Avril 2011 afin de réduire la mortalité maternelle, néonatale et infantile et améliorer les services de santé surtout dans les 2 régions septentrionales du Togo où ce taux de mortalité est très important.

« Si une femme et/ou son enfant (nouveau-né ou en bas âge) meurent encore aujourd'hui, alors nous n'avons pas avancé d'un pas par rapport à la préhistoire. C'est pourquoi nous devons mettre tout en œuvre pour atteindre ces 2 OMD qui paraissent élémentaires, primordiaux » a déclaré M. Nicolas WARNERY, Ambassadeur de France au Togo.

Pour les autorités togolaises, le Fonds français MUSKOKA est une action louable et qui nécessite le soutien des gouvernements soucieux d'offrir des services de santé de qualité à leurs populations.

« Le Fonds français MUSKOKA constitue une aide importante qui accompagne les gouvernements africains comme celui du Togo, en appuyant la vision nationale en matière de santé, en l'occurrence l'amélioration de la santé maternelle, néonatale et infantile, la planification familiale, la santé sexuelle et de la reproduction des adolescents et des jeunes. Nous souhaitons que le travail conjoint de ces quatre agences onusiennes se poursuive dans cette même lancée afin de permettre le développement des interventions communes ayant un impact décuplé sur la santé des femmes et des enfants dans notre pays. », a souligné M. Smféitchéou FRE, Directeur de Cabinet de la Primature togolaise.

Ainsi depuis 03 ans, 15 000 élèves sont touchés par le programme de santé familiale, 80 cas de harcèlement sexuel débusqués, 93 mariages précoces évités, 960 agents de santé communautaire formés, 60 000 consultations réalisées.

Arafat AFUANE (Stagiaire)

Grand meeting de l'UFC à l'occasion du 27 avril GILCHRIS OLYMPIO REVIENT SUR LES FONDEMENTS ET LES FRUITS DE L'ACCORD RPT-UFC



Le 27 avril 2014, le 54ème anniversaire de l'accession du Togo à la souveraineté internationale a été diversement célébré. A côté du programme officiel auquel l'Union des Forces du Changement (UFC) a pris part, les partis politiques y ont aussi allés de leur côté.

A la plage de Lomé, côté ancien Hôtel de La Paix, l'UFC a regroupé ses militants autour de son président Gilchrist Olympio pour une séance d'échanges et un pique-nique en mémoire des vaillants togolais qui se sont battus pour l'indépendance. C'était surtout l'occasion choisie par les responsables de l'Union des Forces du Changement pour mieux expliquer aux militants les fondements de l'Accord RPT-UFC de 2010 et faire le bilan dudit accord.

Selon les explications des premiers responsables de l'UFC dont le Dr DJIMONGOU, ou les ministres Brim DIABACTE et André JOHNSON, l'UFC est allée aux affaires pour travailler avec le pouvoir RPT devenu UNIR pour l'intérêt du peuple togolais et non celui de UNIR. C'est aussi une manière pour elle d'apprendre à gouverner afin de bien gérer le pays quand il y aura l'alternance. Ils ont en outre reconnu que cet accord historique entre l'UFC et le RPT devenu UNIR a été une preuve de l'évolution de la démocratie au Togo. Ce qui a d'ailleurs abouti à un climat d'apaisement qui a fait revenir les partenaires économiques. Les résultats, ce sont les différents chantiers repris au Togo.

L'expérience qu'a faite l'UFC de la gestion du pouvoir depuis 2010 lui a permis alors de savoir que les Togolais doivent travailler main dans la main pour parvenir à l'alternance. Dans son intervention, le N01 du parti, Gilchrist Olympio a alors soutenu que l'UFC est sur le bon chemin, celui de la négociation et du Dialogue. Pour lui, ceux qui ont déserté le parti ne sont pas des ennemis mais des personnes qui se sont égarées. Il invite alors toute la population togolaise et ceux qui sont encore en perdition à revenir à la raison afin d'œuvrer ensemble pour parvenir à l'alternance. « Notre ambition principale est soit de prendre le pouvoir par nous-mêmes ou de nous associer pour prendre le pouvoir et gouverner ce pays. Nous n'avons pas d'autres choix que de nous mettre ensemble », a expliqué M. Olympio.

Le Ministre André Johnson, le premier à avoir la lucidité de retourner à l'UFC après un temps passé à l'ANC a exhorté la jeunesse à rester prudente face aux manipulateurs. Son court passage à l'ANC lui a permis de savoir que c'est l'UFC qui est dans le droit chemin. Les togolais au lieu de perdre leurs temps dans des critiques guidées par des intérêts personnels doivent plutôt apporter leur contribution à la construction du pays.

La soirée s'est achevée par un pique-nique, véritable moment de partage ancré dans les habitudes aux premières heures de l'indépendance du Togo.

Pablo ZOUBE

Passage de témoin à l'UIT PATRICIA ADJISSEKOU SUCCEDE A CREDO TETEH

Depuis quelques temps, et en prélude aux grandes assises annoncées pour les mois de mai ou juin, c'est le grand ménage au sein des organisations et regroupements de journalistes. Après le Syndicat des Journalistes Indépendants du Togo (SYNJIT) qui a réuni ses membres en journée de réflexion sur la condition du journaliste et après le renouvellement du bureau du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP), c'est au tour de l'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UIT) de procéder au renouvellement de son instance dirigeante.

A l'issue de l'Assemblée Générale électorale qui s'est tenue à la Maison de la Presse le mercredi 30 avril dernier, c'est Patricia ADJISSEKOU, journaliste à Kanal Fm qui assure le Secrétariat Général de l'UIT en remplacement de Crédo Adjé TETEH dont le mandat est arrivé à terme.

Après la présentation du bilan moral, du rapport d'activités et du bilan financier par le bureau sortant,



L'Assemblée Générale a porté son choix sur une nouvelle équipe de sept membres pour diriger l'UIT.

L'Assemblée Générale a également procédé à la désignation des membres de l'UIT au sein de l'Observatoire Togolais des Médias (OTM). Il s'agit d'Augustin SIZING, Président et Hounkpati HOLONOU, membre

P. K

Sécurité routière au Togo L'UNATROT ET L'USYCORT SENSIBILISENT LEUR BASE

Dans le cadre de la facilitation du commerce international et pour répondre aux dispositions communautaires en matière de fluidité du transport routier, le gouvernement togolais a levé depuis juillet 2011, les barrages des forces de l'ordre sur tous les axes routiers. Malgré la fluidité et la compétitivité des routes togolaises depuis ce temps, il faut reconnaître que le non-respect du code de la route et les accidents se multiplient sur ces routes. Conscient de cette situation, l'Union Nationale des Transporteurs Routiers du Togo (UNATROT) se lance dans une tournée de sensibilisation de sa base. Dans cette optique, elle a organisé en collaboration avec l'Union des Syndicats des Conducteurs Routiers du Togo (USYCORT) un séminaire de sensibilisation et d'information sur la sécurité routière le 5 mai dernier à Tsévié. Ouvert officiellement par le maire de la ville de Tsévié représentant le préfet, en présence du Directeur des transports routiers et ferroviaires, du président national de l'UNATROT et celui de l'USYCORT, ce séminaire a eu pour thème l'« impact de la levée des barrières sur les différents axes routiers du Togo. ».

Face au non-respect des dispositions du code de la route, la surcharge, les chargements hors



gabarie ou mixtes, les excès de vitesses... qui abondent sur les routes, causant d'énormes accidents de circulation avec des pertes en vies humaines et d'importants dégâts matériels le Président Faure dans son discours du 26 avril passé a décrété l'année 2014, année de sécurité routière. La sensibilisation organisée par l'UNATROT et l'USYCORT a donc pour objectif d'amener les usagers de la route à un changement de comportement. « Je vous exhorte (aux participants NDLR) à prêter une attention particulière aux thèmes qui seront développés pour qu'au sortir de ce séminaire, nous puissions ensemble maîtriser les fondamentaux du nouveau code togolais de la route, et amener chacun de nous à faire preuve de civisme, à respecter les

règles liées à la sécurité routière et à impulser chez les acteurs du transport routier que nous sommes un peu plus de professionnalisme », a dit M. AMAH Shérif Aklesso, Président National de l'UNATROT. Le Président National de l'USYCORT M. Mathias HLOMADOR a également invité ses camarades à changer la donne. « Je pense et je crois que nous arriverons à renverser la tendance et faire du temps qui reste de cette année, une période sans accident sur nos routes », a-t-il souhaité. Après ce séminaire de sensibilisation et d'information qui s'est tenu à Tsévié, la tournée de l'UNATROT se poursuivra dans les villes comme Atakpamé, Sokodé, Kara, Dapaong, Kpalimé et Lomé.

Londou KAWANA

Akcent's Croisés célèbre la musique africaine AFRICARYTHMES SAISON 7, C'ETAIT DU 1er AU 03 MAI DERNIER



La septième édition du festival international des musiques d'Afrique 7ème édition a, tout comme les éditions précédentes, tenu le public de Lomé en haleine sur le terrain de Forever où était monté un « Village » composé d'une grande scène de diffusion, des tentes pour les rencontres B to B et ateliers et des espaces de restauration et d'échanges. Pour cette édition, l'accent a été mis sur une sensibilisation populaire à travers un projet dénommé « Terre de nos Aïeux » soutenu par le Fonds d'Aide à la Culture, qui a réuni des artistes de la chanson togolaise sur des questions relatives au vécu quotidien des Togolais.

« Ce projet était lancé dans le but de sensibiliser nos frères pour qu'ils s'acceptent et arrêtent de se chagriner devant le bonheur de leurs compatriotes », a expliqué M. Christian BEGBESSOU, Directeur du Festival AFRICARYTHMS. Des rencontres d'échanges entre le public et des experts venus d'institutions partenaires ont permis aux uns de mieux expliquer les services qu'ils produisent et aux autres de mieux comprendre le fonctionnement de ces structures. Ainsi, des rencontres B to B ont été animées par le Fonds d'Aide aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ) et EDZEPROCOM pour permettre aux acteurs culturels et artistiques de s'informer des nouvelles technologies et programmes d'assistance aux jeunes entrepreneurs afin de mieux structurer leur travail et de s'orienter vers une véritable autonomisation financière. Un programme riche a été servi à ceux qui ont fait le déplacement du terrain de Forever notamment des ateliers de graffiti, des salons d'échanges, et deux grands concerts gratuits avec, comme chaque année, des artistes venus de la France, de la Côte d'Ivoire, du Ghana et bien entendu des artistes togolais principalement ceux figurant sur l'album « TERRE DE NOS AIEUX ».

Pendez-vous est donc pris l'année prochaine pour la 8ème édition.

Arafat AFUANE (Stagiaire)

Championnat national de football APRES LA D1, LA D2 PREVUE POUR DEMARRER LE 10 MAI

Une bonne nouvelle en appelle à une autre. Après le démarrage du championnat national de 1ère division qui a fait le bonheur des amoureux du ballon rond, la Fédération Togolaise de Football (FTF) vient d'annoncer pour le 10 mai le début du championnat de 2ème division. Au total 24 équipes sont en lice. Elles sont réparties en 4 poules de 6 équipes. Deux étapes sont prévues. Des matchs en Poules en 10 journées et une phase finale qualificative pour accéder en D1. Déjà le week-end dernier, le ballon a roulé sur les pelouses de la D1. Pour le compte de cette saison, 12 équipes vont s'affronter pour le titre de champion. Après le match d'ouverture de saison qui a eu lieu à Notsé, le 3 mai entre Angés FC de Notsé, champion sortant et Maranatha de Fokpo, la plupart des matchs comptant pour cette

première journée ont été joués le dimanche. Plusieurs surprises en termes de résultats. La plus grande est venue de Lomé avec Agaza qui a laminé Gomido de Kpalimé sur un score sans appel de 5 buts contre 1. Ce résultat satisfait les attentes des dirigeants du club de Tokoin. Le président du club, à l'issue de cette rencontre a promis une augmentation de prime de match pour ses joueurs lors de cette compétition nationale qui s'annonce plutôt bien pour eux. Le championnat est une course de fond et non de vitesse, a déclaré Nougblega Akouete Pierre, président du club d'Agaza. Aussi dans le cadre de ce démarrage la fédération togolaise de football a entamé une sensibilisation contre la violence exercée sur les terrains.

Denis Gossou (Stagiaire)

Elimatoire CAN 2015 LE TOGO VA DEFENDRE SES CHANCES DANS LA POULE E



L'Afrique toute entière va vibrer, à compter de ce mois de mai, pour le compte des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2015. Les Eperviers du Togo joueront dans la poule E en compagnie du Ghana et de la Guinée-Conakry. La quatrième équipe de la poule rejoindra le groupe après les matchs devant opposer Madagascar et l'Ouganda, la Mauritanie et la Guinée Equatoriale.

Pour l'instant, dans le nid des éperviers, rien ne semble indiquer une préparation sereine en vue de cette compétition. Le processus devant aboutir au choix du sélectionneur traîne en longueur depuis qu'il a été entamé en février dernier. Certains joueurs de l'équipe se prononçant sur les chances du Togo ont appelé à la désignation sans délais d'un sélectionneur pour que la phase préparatoire puisse effectivement commencer. Ainsi pour Alaïxys Romao, milieu de terrain de l'Olympique de Marseille, il urge d'avoir un bon entraîneur et une bonne organisation au niveau de la Fédération Togolaise de Football. « Le groupe E est assez difficile avec le Ghana qui est le favori. Notre chance de réussir dépendra du nouvel entraîneur et de l'organisation de la Fédération », a-t-il commenté.

Le gardien de but Agassa Kossi, plus optimiste, recommande qu'il faille aller au-delà des problèmes qui secouent le monde du football au Togo.

Pour l'heure certaines informations font état d'incompréhension entre le ministère des sports et la FTF, ce qui expliquerait le retard accusé dans la désignation du sélectionneur. Avec les prochaines échéances, il urge d'aller vite.

En dehors de la poule du Togo, d'autres poules très relevées à l'instar de celle du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et de la RD Congo promettent d'alléchantes affiches.

Denis Gossou (Stagiaire)

Payer sa FACTURE ?



CHEMOI : POURQUOI PAYER SES FACTURES ?

En demandant une ligne CHEMOI à TOGO TELECOM, vous vous engagez à une obligation majeure : payer vos factures dans le délai. Loin d'être une contrainte, payer ses factures constitue un véritable avantage pour le client.

LIRE LA SUITE

TIENS ! JE VIENS DE RECEVOIR MA FACTURE !

Dès que vous avez une ligne CHEMOI à la maison ou au bureau et que vous êtes sous le mode postpaid, attendez-vous à recevoir une facture. Celle-ci vous parvient souvent en milieu de mois. Mais attention ! La facture que vous recevez en milieu du mois correspond à la consommation du mois précédent.

TIENS ! MOI, J'EN AI PAS RECU DE FACTURE CE MOIS !

Oui ! Cela peut arriver que vous ne receviez pas votre facture du mois. Cela ne signifie pas que TOGO TELECOM vous a fait cadeau de votre consommation. Vous avez dans ce cas 3 options :

- appeler le 22 21 09 24 pour demander la situation de votre compte.
- aller dans un espace et demander la situation de votre compte (et payer immédiatement).
- consulter votre facture gratuitement sur Internet à l'adresse www.togotelecom.tg/emeko.

J'AI REÇU MAIS JE NE SAIS PAS COMMENT PAYER !

Et pourtant à ce niveau, vous avez également 3 options :

- soit vous payez par prélèvement d'office sur votre compte bancaire ou postal,
- soit par virements bancaire ou postal,
- soit en allant dans l'Espace Telecom le plus proche (paiement en espèces ou par chèque).

SI SEULEMENT J'AVAIS UN BONUS EN PAYANT...

Mais oui ! Vous l'avez votre bonus ! En payant régulièrement vos factures dans les délais, vous devenez éligible pour le programme BA'AL. Non seulement vous bénéficierez des avantages liés à la carte de fidélité BA'AL, mais vous serez lauréat des célébrations BA'AL. Ce qui signifie pour vous de gros cadeaux en perspective.

PARTICIPEZ À LA 3^{ème} EDITION DU SALON INTERNATIONAL DE L'AGROALIMENTAIRE DE LOME LOME INTERNATIONAL AGRIBUSINESS SHOW



SIALO

EXPOSITION - VENTE - RENCONTRES D'AFFAIRES - CONFÉRENCES
ATELIERS DE FORMATION - CONCOURS - NUIT DU SIALO

20 - 24 AOÛT 2014

CETEF «TOGO 2000» PAVILLON OTI

Info: 22 34 96 04 / 90 30 26 53 / 98 29 23 59

www.sialo.org

